Fiche de données de sécurité

Selon le format de la fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II

Nom commercial:	Carnaubawax T3 l ightfattygrey en flocons / poudre		
Date d'impression :	06.07.2020	Version:	1.00
Date de révision :	18.09.2023	Publié le :	18.09.2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société /entreprise

1.3 Identificateur du produit :

Copernica cerifa Cera

Nom de la substance: Carnaubawax T3
N° d'index:-
No CE:232-399-4
No CAS:8015-86-9
N° REACH.:-
Autres noms:Cire du Brésil

1.3 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées : Aliments, produits pharmaceutiques, produits pour les propriétaires et produits de soins personnels. Enrober les émulsions et dans toute application pour donner de la consistance.

Utilisations déconseillées : Aucune connue.

1.3 Coordonnées du fournisseur

ADC FRANCE
40 Impasse des Joncs
26780 Malataverne
Phone : +33 (0)4 75 54 35 05
E-Mail : contact@adc-solution.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (EU) No 2020/878
Non classé selon le règlement (EU) No 2020/878

2.2 Eléments d'étiquette

Étiquetage selon le règlement (EU) No 2020/878

Pictogramme:- Pas d'étiquetage applicable.

Mention d'avertissement:- Pas d'étiquetage applicable.

Autres éléments lables : Aucun

2.3 Autres dangers

PBT : pas encore évalué

vPvB : pas encore évalué

SECTION 3 : Composition/ informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Nom de la substance: Cire de carnauba

N° d'index:-

No CE:232-399-4

No CAS:8015-86-9

Stabilisateurs:-

Impuretés dangereuses: -

3.2 Mélanges

Non applicables

SECTION 4 : Premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers secours Informations générales

En cas d'effets indésirables persistants, consulter un médecin. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés et louez soigneusement avant de les réutiliser.

Après inhalation :

Assurer l'apport d'air frais .

Après un contact cutané :

Au contact de la peau, nettoyez à l'eau et au savon.

Après un contact visuel :

Enlevez les lentilles cornéennes si possible. Rincer abondamment les yeux à l'eau.

Ingestion suivante :

Consultez immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Aucune n'est connue.

4.3 Indiquer toute attention médicale immédiate et tout traitement spécial nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents d'extinction

Costume extincteur des médias à l'environnement. Ne convient pas: Jet d'eau de haute puissance.

5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou aux mélanges

Aucune n'est connue.

5.3 Conseils aux pompiers

Utilisez un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgent, suivez les règles de protection (voir 7 et 8). Assurer l'apport d'air frais.
Évitez le contact avec la peau. Évitez la formation de poussière.

Pour les intervenants d'urgence, aucune information supplémentaire n'a été fournie. Porter un équipement de protection individuelle (voir rubrique 8)

6.2 Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans les drains / surface, l'eau / les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans le sous-huile/sol

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Une fois ramassés, traiter les matériaux conformément à l'article 13.

Récupérer avec un matériau absorbant (p. ex. sable, sciure de bois, liant à usage général, kieselgur).

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

6.4 Référence à d'autres sections

Informations pour une manipulation sûre: Section 7

Concernant les équipements de protection individuelle: section 8

Pour en savoir plus : Section 13

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas dans les aires de travail.

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Lavez-vous les mains avant les pauses et après le travail.
Ne respirez pas les vapeurs ou le brouillard du produit. Enlevez immédiatement les vêtements souillés ou trempés.
Tenir à l'écart des sources de chaleur et des sources d'inflammation.

Fournir une bonne ventilation à l'aire de travail (ventilation par aspiration locale , si nécessaire) Ne pas inhaler de vapeurs.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités Mesures techniques et conditions de stockage

Gardez le récipient hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien ventilé.
Tenir à l'écart de l'irradiation solaire intermédiaire.

Exigences relatives aux locaux et aux récipients de stockage

Les récipients ouverts doivent être soigneusement fermés et maintenus à la verticale pour éviter les fuites.
Conserver toujours dans des contenants des mêmes matériaux que l'original. Ne pas conserver avec des substances oxydantes.

Classe de stockage (Allemagne):10-13

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) Voir la section 1.2.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Non répertoriées.

Valeurs limites biologiques **:** Non répertoriées.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées

Utiliser l'évacuation locale ou la ventilation générale au besoin pour minimiser l'exposition à la poussière

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Classes de sécurité avec bouclier de protection latérale (EN 166)

Protection de la peau

En cas de contact intense, porter des gants de protection (EN 374).

Avant utilisation, les gants de protection doivent être testés dans tous les cas pour déterminer leur adéquation spécifique au poste de travail (résistance mécanique, compatibilité du produit et propriétés antistatiques).
Respecter les instructions et les informations du fabricant relatives à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement des gants de protection.

Les gants de protection doivent être remplacés immédiatement lorsqu'ils sont physiquement endommagés ou portés. Concevoir ainsi les opérations pour éviter l'utilisation permanente de gants de protection.

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Matériau approprié: caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau:0,4 mm

Temps de percée :>120 min

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition en milieu de travail sont dépassées, une protection respiratoire approuvée pour ce travail doit être portée.
Dans le cas où les valeurs seuils du lieu de travail ne sont pas spécifiées, prendre les mesures appropriées pour la protection respiratoire, en cas de formation d'aérosols et de brouillard.
Respirateur: A-P1

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence: Flocons / poudre

État physique:solide

Couleur:jaune-brunâtre

Odeur:aromatique

Seuil d'odeur: -

PH:-

Point de fusion / point de congélation: 80-86 °C

Point d'ébullition:-

Point d'éclair:-

Taux d'évaporation: -

Inflammabilité (solide / gaz):-

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: -

Pression de vapout:-

Densité de vapeur:-

Densité relative: -

Solubilité(s):-

Coefficient de partage n-octanol/ eau: -

Température d'auto-inflammation: -

Température de décomposition: -

Viscosité: -

Propriétés explosives: -

Propriétés comburantes: -

9.2 Autres informations Néant

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage et de manutention recommandées (voir rubrique 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Il ne faut pas s'attendre à des réactions dangereuses lors de la manipulation du produit conformément à l'usage auquel il est destiné.

10.4 Conditions à éviter

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Aucune, si elle est manipulée conformément à l'utilisation prévue .

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Corrosion/irritation cutanée :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Lésions oculaires/irritation :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Sensibilisation au tractus repiratoire / peau

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Cancérogénicité :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Toxicité pour la reproduction :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Risque d'aspiration :

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Agence nocive possible pour les humains et symptômes possibles Aucun connu.

SECTION 12 : Information écologique

12.1 Toxicité

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

12.2 Persistance et dégradabilité

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

12.4 Mobilité et sol

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Non classé (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

12.6 Autres effets indésirables : Aucun.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables sur la constellation des autorités locales compétentes et de l'éliminateur dans une installation d'élimination appropriée et autorisée. L'attribution d'un numéro de code de déchets, conformément au catalogue européen des déchets, devrait être effectuée en accord avec l'entreprise régionale d'élimination des déchets.
Ne pas rejeter avec les ordures ménagères. Ne pas relâcher dans la canalisation ou l'environnement.

Traitement des emballages contaminés

L'emballage doit être complètement vidangé.

Les emballages non complètement déchargés doivent être manipulés conformément aux règles locales/régionales.

SECTION 14:Informations sur le transport

		Terre transport (ADR/RID)	Intérieur voie navigable transport (ADN)	Mer transport (IMDG)	Air transport (OACI-TI / IATA-DGR)
14.1	**N°** ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2	**Désignation officielle de transport** ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3	**Classe(s) de danger pour le** transport	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
	Etiquette(s) de danger	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4	**Groupe** d'emballage	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5	**Risques** environnementaux	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucun

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé

Informations complémentaires : Tous les transporteurs

Transport terrestre (ADR/RID)

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Quantité limitée: -

Dispositions particulières: -

Code de restriction de tunnel : -

Code de classification : -

Catégorie de transport: -

Numéro d'identification du danger (n° Kemler): -

Remarque: -

Transport par voies navigables intérieures (ADN)

Quantité limitée: -

Dispositions particulières: -

Catégorie:-

Remarque: -

Transport maritime (IMDG)

Quantité limitée: -

Dispositions particulières: -

Polluant marin: -

Groupe d'isolement : -

Remarque: -

Transport aérien (OACI-TI / IATA-DGR)

Quantité limitée: -

Dispositions particulières: -

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

Remarque: -

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Règlement (EU) No 2020/878du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Non répertorié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Règlement (EU) No 2020/878

du Parlement européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE.

Non répertorié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Règlement (EU) No 2020/878du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Non répertorié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil sur les détergents.

Autorisation selon le titre VII du règlement REACH (CE) n ° 1907 / 2006

Non répertorié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés). Restrictions selon le titre VIII du règlement REACH (CE) n ° 1907 / 2006 Non répertorié. (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés).

Règlement **national**

Veuillez respecter toutes les lois nationales applicables.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

SECTION 16: Autres informations

Ces données sont basées sur l'état actuel des connaissances et de l'expertise de nos fournisseurs. Les informations techniques de sécurité basées sur le format de la fiche de données de sécurité selon le règlement REACH (CE) n ° 1907 / 2006, annexe II, décrivent les produits en ce qui concerne les exigences de sécurité. Ces informations n'ont pas la signification d'une garantie de biens et ne constituent pas une relation juridique contractuelle.

Phone : + 33 (0) 4 75 54 35 05 Courriel : contact@adc-solution.com
SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00041
40 Impasse des Joncs D 126 route d'Allan 26780 Malataverne
ADC France au Capital de 163 200 Euros – RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134